

Un habitant des fôrets exigeant

Autor(en): **Fitze, Urs**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Horizons : le magazine suisse de la recherche scientifique**

Band (Jahr): - **(2004)**

Heft 60

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-550901>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



Felix Labhardt/Sutter

Un habitant des forêts exigeant

Les bois denses et monotones ont été fatals au grand tétras ces dernières décennies. D'où l'idée de lui aménager un habitat plus favorable, ce qui est aussi dans l'intérêt des hommes.

PAR URS FITZE

Un bruissement, un bref vacarme, puis tout redevient silencieux dans les arbres qui bordent ce sentier alpestre du demi-canton d'Obwald. Le zoologue Kurt Bollmann ajuste ses jumelles. «C'était sûrement un grand tétras. Je reconnais son battement d'ailes.» Le grand coq reste toutefois invisible.

En Suisse, on compte encore près de mille spécimens de cette espèce rare d'oiseau. Une septantaine occupe les flancs boisés des montagnes de la région du Sattelstock, entre Glauenberg et Sörenberg. Le spécialiste de la faune en a aperçu quelques douzaines durant ses trois années de recherche. En général, il n'a pu prouver leur présence qu'à l'aide d'indices, tels que crottes, plumes, traces dans la neige ou battements d'ailes.

Il n'a pas été nécessaire de repérer, ni même de capturer de grands tétras pour ce projet destiné à élaborer les bases scientifiques pour leur protection*. Au contraire. Il faut autant que possible éviter de déranger cette espèce fortement menacée qui figure sur une liste rouge. «Grâce à d'autres recherches, nous connaissons le milieu qui convient aux grands tétras. Mais nous sommes mal informés sur la dynamique de la population dans son entier, ce qui est la condition sine qua non pour une protection efficace de l'espèce.»

L'habitat traditionnel du grand tétras offre non seulement une nourriture abondante et des moyens de se cacher, mais aussi des possibilités de fuite. Les nombreuses forêts de montagne très denses qui ont été reboisées conformément à la loi fédérale sur les forêts de 1876 ne répondent plus à ces critères. «C'est paradoxal,

souligne le chercheur, le reboisement des forêts dans les Alpes suisses au XIX^e siècle et la diminution de l'exploitation du bois au XX^e siècle ont grandement contribué au recul de l'effectif.» Peuplées d'arbres de même taille et classe d'âge, les forêts sont en effet devenues denses, monotones et sombres.

Des clairières idéales

Les forêts de conifères clairsemées, diversifiées et peuplées de trois générations d'arbres conviennent en revanche parfaitement au grand tétras. Au XIX^e siècle, le demi-canton d'Obwald offrait ce genre d'habitat favorable. A l'époque, la verrerie d'Hergiswil était une grosse consommatrice de bois. Selon l'emplacement, les forêts avaient été éclaircies, voire entièrement défrichées. Ces clairières, que seules les tempêtes engendrent encore

Le zoologue Kurt Bollmann ne peut souvent prouver la présence du grand tétras que de manière indirecte, à l'aide de ses déjections. (Photos Urs Fitze)



Le grand tétras

Le grand tétras, le plus grand spécimen de la famille des tétraonidés, a environ la taille d'une oie. Il vit dans les forêts de montagne diversifiées, avec des arbres clairsemés et un sous-bois épais où abondent les buissons qui lui fournissent sa nourriture préférée, les myrtilles. Il se déplace de préférence au sol. Les arbres lui servent d'abri pour dormir et, en hiver, de source de nourriture.

Le grand tétras occupe un terrain d'environ cinq kilomètres carrés, sensiblement plus grand que

ce qu'on pensait jusqu'ici. Mâles et femelles vivent séparément jusqu'à la période de parade au printemps. Les cinq à douze poussins sont élevés par les poules. D'après les statistiques, rares sont toutefois ceux qui survivent au premier hiver.

Les jeunes émigrent dans des territoires voisins. Mais leur rayon d'action est restreint. Il dépasse rarement dix kilomètres. Une forêt dense peut en effet déjà interrompre brutalement leur progression.



Eero Kemilä/Sutter

aujourd'hui, étaient idéales pour ce type d'oiseau.

On ne sait pas exactement quel était le nombre des grands tétras à cette époque. Selon l'estimation de 1914 et les indications des pays voisins, la Suisse devait toutefois en compter quelque 8000 au début du XX^e siècle. Ensuite, ils n'ont fait que diminuer. En 1971, lors du premier recensement effectué en Suisse, ils étaient encore 2200, 1100 à 1300 en 1985 et plus que 900 à 1000 en 2001.

Des populations séparées

Outre la réduction croissante de leur habitat, l'isolement des populations compromet aussi la survie de l'espèce. Les résultats des analyses génétiques d'échantillons de crottes et de plumes ont montré que cette fragmentation est déjà une réalité en Suisse. On recense actuellement des populations de grands tétras, dans le Jura, le versant nord des Préalpes occidentales, centrales et orientales (y compris le nord et le centre des Grisons), ainsi

qu'en Engadine et dans les vallées méridionales des Grisons. Elles sont séparées par des espaces inhabitables qui forment une barrière, ce qui rend les échanges impossibles. Il en résulte un appauvrissement génétique susceptible d'affaiblir encore l'espèce qui a déjà atteint un stade critique. « En l'absence de mesures de soutien, nos analyses montrent que des temps difficiles attendent les grands tétras », fait valoir Kurt Bollmann.

Les résultats des projets partiels seront maintenant intégrés dans un système d'information géographique sur la base duquel sera développé un modèle population/habitat. Il servira de référence aux futures mesures de protection de l'espèce. Les services des forêts auront un rôle déterminant à jouer. Ils devront améliorer l'habitat des grands tétras grâce à des aménagements forestiers, notamment là où on peut prévoir que le modèle sera le plus utile. Et il sera surtout important de renforcer la résistance du milieu et de stopper le morcellement des populations.

Les intérêts concordants des services des forêts et de ceux de la gestion de la faune donnent quelques espoirs aux chercheurs. Car la régénération des forêts de montagne est aussi indispensable pour les hommes. C'est ainsi qu'elles pourront assurer à long terme leur fonction de protection des infrastructures des vallées.

Pour Kurt Bollmann, ce n'est toutefois pas suffisant. « Il faut aussi que des zones protégées soient mises à disposition dans les principaux endroits où vit le grand tétras. » Et les résultats des études menées par Roland Graf, un collaborateur du projet, démontrent que lorsque ce grand coq se porte bien, beaucoup d'autres espèces en bénéficient aussi. ■

* Le projet intitulé « Modèle de population du grand tétras dans les Alpes suisses. Élément de base pour la protection de l'espèce » fait partie du programme « Forêt, faune et paysage » de l'Institut fédéral de recherches sur la forêt, la neige et le paysage. Il s'étend sur trois ans et prendra fin en 2004. Il est financé par le Fonds national, l'Office fédéral de l'environnement, des forêts et du paysage (OFEFP), ainsi que des fondations privées.